

## La quatrième édition du DGEMC challenge

La quatrième édition du DGEMC challenge pour l'année scolaire 2020/2021 a démarré le 1<sup>er</sup> Mars 2021. Le challenge regroupe cette année une dizaine d'établissements répartis de manière harmonieuse entre les trois centres de l'Académie ( Ain, Loire et Rhône) et regroupant à part égales des établissements privés et publics.

Le Challenge a la particularité de promouvoir une coopération et une saine émulation entre les élèves et les enseignants de cette spécialité de plus en plus prisé. En effet, les 180 élèves participants cette année seront répartis en plusieurs équipes mixtes. Chaque équipe intègre les élèves de deux établissements au minimum. Chaque équipe est identifiée par l'une des valeurs de la République, Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité.

Compte tenu des contraintes sanitaires, le déroulement des épreuves est aménagé en conséquence et sera articulé autour de deux épreuves principales :

- ⇒ Une épreuve de qualification portant sur l'évaluation des connaissances juridiques conceptuelles essentielles des candidats.
- ⇒ Une seconde épreuve de sélection et de classement qui tend à vérifier les qualités du raisonnement juridique, des compétences analytiques et méthodologiques et enfin les capacités des candidats à communiquer leurs choix de manière attractive et dynamique.

Pour favoriser l'investissement collectif et individuel, concilier les aspects conceptuel et méthodologique, les supports de participation aux épreuves sont variés :

- ⇒ La première épreuve utilise le numérique pour répondre en distanciel à deux questionnaires. Le contenu conceptuel de cette épreuve permettra de vérifier la culture juridique de chaque équipe mixte. Le contenu porte sur les premières parties du programme DGEMC relatives aux droits et libertés fondamentales ( QUIZN°1). Les sources juridiques, les instruments du droit et l'organisation judiciaire constituent la matière de la seconde évaluation ( QUIZN°2).
- ⇒ La seconde épreuve prend appui sur la préparation d'un dossier traitant d'une problématique. Ce travail individuel ou en binôme consistera de la part de chaque élève ou binôme à produire un dossier d'analyse portant sur une des valeurs de la république ou sur une question relevant du reste du programme DGEMC.

Le jury de sélection et de classement sera constitué de professeurs, de juristes, des membres du corps d'inspection et d'universitaires. Il s'appuiera sur les dossiers pour choisir les lauréats et effectuer un classement en fonction des notes obtenues au quiz et au dossier DGEMC.

La finale se déroulera le mardi 12 Mai, soit en présentiel au lycée Condorcet, soit en distanciel via une plateforme de visio-conférence. De nombreux lots de valeur vont récompenser la presque totalité des participants pour perpétuer l'esprit de solidarité et de saine émulation qui a toujours inspiré cette manifestation.

Pour la commission DGEMC : Céline Castillo et Hassan MEHREZ